

NEWSLETTER – 2 novembre 2011

La Chaise rouge

La Croix-Rouge vaudoise et Pro Infirmis Vaud avec le soutien du Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton de Vaud ont conçu le projet **La Chaise rouge qui visera à organiser un bénévolat structuré pour permettre à des personnes handicapées de développer leur participation sociale, notamment sur le plan des loisirs et de la culture.**

Le parti pris est celui du projet personnel de la personne handicapée et non de la convaincre à choisir telle ou telle offre, donc de réaliser une activité qui lui tient à cœur, mais qui lui demeure inaccessible.

En effet au vu de la multiplicité des chicanes rencontrées, chaque sortie représente trop souvent un parcours d'obstacles rédhibitoire. Il manque le plus souvent la présence d'une personne valide permettant de régler des problèmes pratiques et d'offrir une présence rassurante.

Dès le 2 novembre 2011, la Croix-Rouge vaudoise et Pro Infirmis Vaud mèneront une campagne de presse afin de faire connaître cette prestation qui débutera, dans un premier temps, dans une zone pilote située entre Vevey et Aigle. A cet effet, des milliers de flyers seront glissés dans les boîtes aux lettres des habitants de ces régions, le but premier étant de recruter une trentaine de bénévoles, condition indispensable pour que ce Service puisse véritablement fonctionner. Si cette expérience pilote s'avère concluante, elle sera ultérieurement étendue à l'ensemble du Canton de Vaud.

Les bénévoles désireux de nous rejoindre, peuvent nous téléphoner au 021/ 340 00 70 ou nous contacter via [notre site Internet](#). Une formation spécifique leur sera offerte gratuitement au début de l'année prochaine et **La Chaise rouge** organisera ses premières missions dans le courant du premier trimestre 2012.

Quant aux personnes intéressées à pouvoir bénéficier de ce Service, elles prendront contact avec [Pro Infirmis Vaud](#) qui évaluera les besoins au regard de certains critères.

Le site internet www.la-chaise-rouge.ch est destiné à orienter l'internaute vers l'information appropriée, selon qu'il souhaite devenir bénévole ou bénéficiaire de la prestation.

Je me réjouis énormément à l'idée que la Croix-Rouge vaudoise puisse s'engager avec Pro Infirmis Vaud dans ce type d'accompagnement et je formule le vœu que les personnes désireuses de s'engager en tant que bénévoles soient les plus nombreuses possible.

Claude Gross
Directeur